



Communiqué de presse

AGENDA

Paris, le 21 mai 2015

LES BIOENERGIES POUR REpondre AU DEFi CLIMATIQUE

5^{EME} EDITION DU COLLOQUE NATIONAL BIOMASSE LE MARDI 30 JUIN EN PRESENCE DE MADAME SEGOLENE ROYAL

Le Syndicat des énergies renouvelables et sa Commission Biomasse, France Biomasse Energie, organisent mardi 30 juin prochain, à Paris, leur colloque annuel consacré aux bioénergies, labellisé COP 21. Madame Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie prononcera le discours d'ouverture de cette journée.

Dans quelques mois, notre pays sera l'hôte de la COP 21. Au même moment, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, qui fixe à notre pays un objectif de 32 % d'énergies renouvelables dans notre mix énergétique en 2030, commencera à être déclinée sur le terrain. Quels nouveaux rôles pour les bioénergies ? Quelle part dans la future programmation pluriannuelle de l'énergie ? Quels nouveaux mécanismes de soutien ? Quelles évolutions des autres outils d'accompagnement ? Quelles décisions européennes pour les biocarburants ? Autant de sujets qui seront développés lors de cette journée de travail à laquelle de nombreux experts, représentants de l'Etat et des collectivités locales et industriels ont d'ores et déjà confirmé leur présence.

Structuré autour de quatre tables rondes, le colloque abordera les différentes problématiques des filières des bioénergies que sont le bois énergie et autres combustibles solides, le biogaz et les biocarburants.

Pour télécharger de programme, [cliquez ici](#)

Informations et inscription : www.colloque-biomasse.fr

Pour suivre le SER sur twitter : @ser_enr

Contact presse : Françoise JOUET, (francoise.jouet@enr.fr)

01 48 78 05 60 / 06 45 33 57 47

Le Syndicat des énergies renouvelables regroupe plus de 400 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et 75 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (FBE), bois, biogaz, biocarburants, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (SOLER), solaire thermique et thermodynamique.

France Biomasse Energie (FBE) est la commission biomasse du Syndicat des énergies renouvelables. Elle regroupe 80 adhérents, propriétaires et gestionnaires de la forêt, industriels, exploitants. Son champ d'intervention couvre la production de chaleur, d'électricité et de gaz, de carburants à partir de biomasse dans l'industrie, le collectif et le tertiaire.